

TRANSACTION IMMOBILIERE

SARL G.Rouch Immobilier DMP
Hôtel d'entreprises Parc Technologique Delta Sud 266 Rue
Louis Pasteur
09340 Verniolle



Tel 06 08 34 45 19

www.demeures-maisons-patrimoine.fr

Mail: contact@dmp-rouch.fr.

Barème des honoraires de l'agence

Etabli le 15 / 05 / 2018

Pour un prix de vente inférieur à 30 000 Euros : forfait minimum 2100 Euros TTC

Pour un prix de vente entre 30 001 € et 70 000 € : 7 % TTC

Pour un prix de vente entre 70 001 € et 150 000 € : 6 % TTC

Pour un prix de vente entre 150 001 € et 500 000 € : 5 % TTC

Pour un prix de vente supérieur à 500 001 € : 4,5 % TTC

Les honoraires sont à la charge du ou des propriétaire(s) sauf convention contraire dans le mandat à la date de la signature du mandat.

Note DGCCRF (article 2-1 de l'arrêté du 10 Janvier 2017) : les prix affichés doivent être effectivement appliqués dans la majorité des transactions. Il est possible de déroger à ce barème de prix dans le cadre des négociations, mais dans des limites proches des conditions pratiquées, seulement à la baisse, et pour des affaires particulières.